

RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 2014

Ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées

RAEVR

En vertu de l'article 13 du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU), un rapport annuel doit être transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) chaque année. Ce rapport doit contenir les éléments prévus à l'article 13 du ROMAEU.

Le présent rapport constitue le rapport annuel pour l'année 2014 de l'exploitant décrit à la section suivante. Il porte uniquement sur le respect des normes du ROMAEU sous réserve des [Règles provisoires pour l'application du ROMAEU](#) publiées par le MDDELCC.

EXPLOITANT ET OUVRAGES VISÉS

Nom de l'exploitant : AQUATECH, SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.

Nom de la station d'épuration : RAEVR Vallée du Richelieu

Numéro de la station d'épuration : 57040-1

Catégorie de la station d'épuration : Physico-chimique (6)

Le réseau d'égout faisant l'objet du présent rapport est situé sur le territoire municipal de l'exploitant et est relié à la station d'épuration d'une autre municipalité indiquée plus haut. Par conséquent, le présent rapport porte uniquement sur les ouvrages de surverse qu'il exploite (partie B).

PARTIE A : STATION D'ÉPURATION

1. Opérateurs de la station d'épuration

Le tableau présente la qualification des personnes qui ont effectué des tâches liées à l'opération ou au suivi du fonctionnement de la station d'épuration durant l'année visée par le présent rapport.

Numéro d'employé	Qualification actuelle
1	DEP - Conduite de procédés de traitement de l'eau (CSTL)
2	DEP - Conduite de procédés de traitement de l'eau (CSTL)
3	DEP - Conduite de procédés de traitement de l'eau (CSTL)
4	DEC - Assainissement de l'eau (Saint-Laurent)
5	DEC - Assainissement de l'eau (Saint-Laurent)
6	DEP - Conduite de procédés de traitement de l'eau (CSTL)
7	AEC - Traitement des eaux (St-Laurent)

2. Bilan annuel de performance et d'exploitation

L'effluent de la station d'épuration doit minimalement respecter les normes de rejet de l'article 6 du ROMAEU et les normes de toxicité de l'article 7.

En vertu de l'article 6, l'effluent de toute station d'épuration doit respecter les normes suivantes :

1. La demande biochimique en oxygène après cinq jours, partie carbonée (DBO₅C), doit être inférieure ou égale à 25 mg/l;
2. La concentration des matières en suspension (MES) doit être inférieure ou égale à 25 mg/l, sauf s'il est démontré que le dépassement est causé par des algues proliférant dans des étangs d'épuration;
3. La valeur de potentiel hydrogène (pH) doit se situer entre 6,0 et 9,5.

L'article 7 précise que l'effluent d'une station d'épuration ne peut présenter de la toxicité aiguë pour la truite arc-en-ciel *Oncorhynchus mykiss* ou la daphnie *Daphnia magna* ou les deux à la fois. La toxicité aiguë correspond à un taux de mortalité de plus de 50 % des organismes exposés à l'effluent non dilué.

En vertu de l'article 29 du ROMAEU, les normes de rejet de DBO₅C et de MES prévues à l'article 6 ne s'appliquent pas à l'exploitant d'une station d'épuration mentionnée à l'annexe III jusqu'à la réalisation de travaux de modernisation ou d'agrandissement ou jusqu'à la date mentionnée à cette annexe.

La présente section présente la vérification du respect de ces normes.

2.1 Synthèse des résultats de DBO₅C et de MES ainsi que des mesures de pH

La synthèse des résultats d'analyse de DBO₅C et de MES à l'effluent de la station d'épuration se trouve dans le « Rapport NPN » présenté en annexe.

La station d'épuration faisant l'objet du présent rapport annuel est listée à l'annexe III du ROMAEU?

Oui
 Non

Si oui, les normes de rejet de DBO₅C et de MES prévues à l'article 6 du ROMAEU ne s'appliquent pas.

Durant l'année 2014, les résultats de pH à l'effluent de la station d'épuration ont varié de 7,33 à 8,19

2.2 Synthèse des résultats des essais de toxicité

La synthèse des résultats des essais de toxicité est présentée dans le tableau suivant :

Date d'échantillonnage	Truite arc-en-ciel				Daphnia magna	
	Résultat (léta1 [xUTa] ou non léta1)	Essai de reprise ¹ (oui ou non)	Essai avec stabilisation de pH (oui ou non)	Concentration d'azote ammoniacal (mg/l)	Résultat (léta1 [xUTa] ou non léta1)	Essai de reprise ¹ (oui ou non)
16-06-2014	Non-léta1	Non	Non	4.98	Non léta1	Non
25-09-2014	Non-léta1	Non	Non	17.6	Non Léta1	Non
04-12-2014	Non-léta1	Non	Non	15	Non léta1	Non

1 : Les municipalités qui font un échantillonnage mensuel pour le suivi de la toxicité aiguë peuvent utiliser le deuxième essai de reprise pour le mois suivant (voir l'annexe II du *Guide d'interprétation du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées*). Dans une telle situation, le résultat se retrouve deux fois dans le tableau, une première fois à titre d'essai de reprise et une deuxième fois à titre d'essai régulier.

2.3 Non-respect des normes de rejet ou de toxicité

Le tableau suivant présente les résultats de suivi qui n'ont pas respecté les normes du ROMAEU. Il décrit les causes du non-respect ainsi que les circonstances dans lesquelles il s'est produit. Il indique les mesures prises ou planifiées pour atténuer ou éliminer les effets du non-respect et pour en éliminer et en prévenir les causes, ainsi que l'état d'avancement de ces mesures.

Cas de non-respect	Période	Cause	Mesures prises	État d'avancement des mesures prises

2.4 Non-respect des exigences de suivi

Le tableau suivant indique les exigences de suivi prévues à l'article 15 et aux annexes I et II du ROMAEU qui n'ont pas été respectées durant une ou plusieurs périodes de l'année. Il décrit les causes du non-respect ainsi que les circonstances dans lesquelles il s'est produit, les mesures prises ou planifiées pour en éliminer et en prévenir les causes, ainsi que l'état d'avancement de ces mesures.

Cas de non-respect	Période	Cause	Mesures prises	État d'avancement des mesures prises

2.5 Bilan des dérivations à la station d'épuration en temps sec

Le tableau suivant présente les périodes de l'année où une partie ou la totalité des eaux usées acheminées à la station d'épuration n'ont pas subi toutes les étapes de traitement durant des périodes de temps sec. Il décrit les causes ainsi que les circonstances dans lesquelles la dérivation s'est produite, les mesures prises ou planifiées pour en éliminer et en prévenir les causes, ainsi que l'état d'avancement de ces mesures.

Période	Cause	Mesures prises	État d'avancement des mesures prises
NA			

2.6 Étalonnage de l'appareil permettant de mesurer le débit à la station d'épuration

Le tableau suivant présente les dates où l'appareil permettant de mesurer le débit de la station d'épuration a été étalonné, conformément à l'article 4 du ROMAEU.

Date d'étalonnage	Méthode utilisée	Pourcentage d'erreur de l'appareil
26-01-2014	Par débitmètre de référence	2%

2.7 Commentaires

La station d'épuration est sous dimensionnée pour les besoins épuratoires de la Municipalité, surtout depuis l'augmentation de production de l'industrie Bec-O. La rencontre des exigences de rejet est difficile, voire impossible dans les conditions actuelles, si ce n'est que de façon très ponctuelle.

En 2014, les essais de toxicité n'ont pas fait l'objet de reprises lorsque les résultats ont révélé la létalité de l'effluent. Depuis le début 2015, des reprises sont réalisées au besoin.

L'ajout d'une filière de traitement est sérieusement envisagé. Une demande de subvention devrait être approuvée d'ici peu. Des recherches relatives au système de traitement privilégié devront être réalisées.

PARTIE B : OUVRAGES DE SURVERSE

1. Bilan annuel de performance et d'exploitation

1.1 Débordements aux ouvrages de surverse en temps sec

Le tableau suivant indique les ouvrages de surverse qui ont connu des débordements en temps sec :

Ouvrage de surverse	Période où il y a eu débordement en temps sec	Cause	Mesures prises	État d'avancement des mesures prises
NA				

1.2 Non-respect des exigences de suivi des ouvrages de surverse

Le tableau suivant indique les exigences de suivi prévues aux articles 9 et 15 du ROMAEU qui n'ont pas été respectées durant une ou plusieurs périodes de l'année, sous réserve des [Règles provisoires pour l'application du ROMAEU](#) publiées par le MDDELCC. Il décrit les causes du non-respect ainsi que les circonstances dans lesquelles il s'est produit, les mesures prises ou planifiées pour en éliminer et en prévenir les causes, ainsi que l'état d'avancement de ces mesures.

Cas de non-respect	Période	Cause	Mesures prises	État d'avancement des mesures prises
NA				

1.3 Commentaires

L'équipe d'opération d'Aquatech réalise une tournée par semaine des ouvrages d'épuration de la Municipalité (postes, régulateurs, étangs aérés, échantillonnages, etc). Entre ces visites, le suivi est assuré par les employés municipaux.

PARTIE C : SIGNATURE

Nom du signataire du rapport annuel : Benoit Aubertin
Fonction : Gestionnaire de projets
Numéro de téléphone : 450-464-2777
Courriel : baubertin@aquatech-inc.com



Signature

Date

01-06-2015

**VÉRIFICATION DU RESPECT DE LA
VALEUR AIGUË FINALE**

DATES: 2014-01 au 2014-12

Jour	pH	NH ₄	VAF	RESPECT VAF
		(mg/l)	(mg/l)	
2014-01-07	6,95	8,5	42	Oui
2014-01-13	7,67	2,9	20	Oui
2014-01-21	8,11	9,7	9,6	Non
2014-01-28	7,54	11,8	26	Oui
2014-02-04	7,63	13,3	23	Oui
2014-02-12	7,49	18	26	Oui
2014-02-17	7,43	14,5	30	Oui
2014-02-25	7,51	11,9	26	Oui
2014-03-04	7,5	14,2	26	Oui
2014-03-12	7,53	15,6	26	Oui
2014-03-18	7,57	19,2	23	Oui
2014-03-26	7,54	15,6	26	Oui
2014-03-30	7,54	9,6	26	Oui
2014-04-01	7,56	9,1	23	Oui
2014-04-09	7,45	3	26	Oui
2014-04-14	7,51	2,3	26	Oui
2014-04-23	7,51	4,2	26	Oui
2014-04-29	7,44	4,8	30	Oui
2014-05-06	7,62	6,8	23	Oui
2014-05-13	7,6	8,5	23	Oui
2014-05-20	7,76	7,2	17	Oui
2014-05-27	7,68	4,3	20	Oui
2014-06-02	7,3	7,5	30	Oui
2014-06-09	7,4	13,5	27	Oui
2014-06-16	7,4	5	27	Oui
2014-06-24	7,4	4,5	27	Oui
2014-07-02	7,41	8,2	27	Oui
2014-07-08	7,4	11,2	27	Oui
2014-07-15	7,42	7,8	27	Oui
2014-07-21	7,43	9,8	27	Oui
2014-07-29	7,57	6,9	21	Oui
2014-08-04	7,49	12,3	24	Oui
2014-08-12	7,61	12,2	21	Oui
2014-08-19	7,4	10,2	27	Oui
2014-08-26	7,68	12,5	18	Oui
2014-09-03	7,3	12,4	30	Oui
2014-09-09	7,3	16,9	30	Oui
2014-09-16	7,3	13,5	30	Oui
2014-09-24	7,3	17,6	30	Oui
2014-10-01	7,4	16,5	27	Oui

Produit le 14/06/2016 15:14



Page 1 de 2



VAF (2009-02)

Rapport des normes de performance nationales débutant en janvier 2014

Période pour le calcul: Mensuelle

Fréquence d'échantillonnage minimale: Semaine Nombre d'échantillons: 1

EFFLUENT									
An. /Mois	Débit m ³ /d	DBO ₅ C				MES			
		mg/l	Nb	Nb manquant	EXIG	mg/l	Nb	Nb manquant	EXIG
14-01	27832,9	18,3	4	0	OUI	22,5	4	0	OUI
14-02	20337,6	23,3	4	0	OUI	19,2	4	0	OUI
14-03	21546,0	20,2	4	0	OUI	21,1	4	0	OUI
14-04	43705,2	8,0	3	1	N/D	21,1	4	0	OUI
14-05	33102,7	9,8	4	0	OUI	18,4	4	0	OUI
14-06	33141,7	10,3	4	0	OUI	10,3	4	0	OUI
14-07	23126,2	15,6	4	0	OUI	9,1	4	0	OUI
14-08	23766,7	16,5	4	0	OUI	19,2	4	0	OUI
14-09	21335,6	16,6	4	0	OUI	17,4	4	0	OUI
14-10	24714,0	16,4	4	0	OUI	17,7	4	0	OUI
14-11	25238,1	19,0	4	0	OUI	21,1	4	0	OUI
14-12	27145,6	26,7	4	0	NON	16,8	4	0	OUI
Année	27082,7	15,8	47	0	N/A	17,9	48	0	N/A

Périodes précédentes	DBO ₅ C			MES		
	mg/l	Nbre	EXIG	mg/l	Nbre	EXIG
2013-12	14,8	4	OUI	15,2	4	OUI
2013-11	8,9	4	OUI	11,2	4	OUI

Produit le 2016-06-14 15:17

RNPN (2013-03)

Sommaire « Conception / Exigences »

Population desservie : 50153

Date mise opération : 01/06/1998

SOMMAIRE des données de CONCEPTION (Année de conception : 2004)

(Sur une base annuelle)	Ensemble de la station	... d'origine industrielle
Débit (m³/d)	30436	
DBO₅ (kg/d)	3190	
MES (kg/d)	3904	
Ptot (kg/d)	110	
NTK (kg/d)		
Équipements de désinfection aux ultra-violets		
Système de déphosphatation		
Remarques :		

Données utilisées pour le calcul des EXIGENCES (sur une base annuelle)

Débit (m ³ /d)	DBO ₅ (kg/d)	MES (kg/d)	Ptot (kg/d)	NTK
30436	3190	3904	110	

EXIGENCES de rejet

Date d'approbation :

Date de l'avis de conformité : 04/10/2001

Paramètre	Période	Type d'exigence*	Moyenne sur	kg/d	mg/l	R%
MES	01-01 au 31-12	E2	mois	1367	30	65%
	01-01 au 31-12	E2	période	976	20	75%
	01-01 au 31-12	E2	période	N/A	N/A	60%
Ptot	01-01 au 31-12	E1	mois	23	0,75	50%
	01-01 au 31-12	E1	période	15	0,5	60%
Coliformes fécaux	01-05 au 31-10		mois	Moyenne géométrique 400 UFC/100 ml 9000 UFC/100 ml		
	01-11 au 31-12 et		mois			
	01-01 au 30-04					

* Les exigences pour la période indiquée sont du type E1 ou E2 (voir l'aide).

NORMES DE PERFORMANCE NATIONALES

Paramètres	Moyenne sur période	Exigence (mg/l)
DBO₅C et MES	Mensuelle	25

ÉTALONNAGE

Date d'étalonnage des débitmètres :	19/02/2016
-------------------------------------	------------

Produit le 2016-06-13 14:57

RCE (2013-03)

CALENDRIER D'ÉCHANTILLONNAGE POUR LA STATION D'ÉPURATION

Contrôle de l'AFFLUENT (nombre d'analyses selon le programme de suivi)

	DCO	DBO₅C	MES	Ptot
Janvier	31	4	20	20
Février	29	4	20	20
Mars	31	4	20	20
Avril	30	4	20	20
Mai	31	4	20	20
Juin	30	4	20	20
Juillet	31	4	20	20
Août	31	4	20	20
Septembre	30	4	20	20
Octobre	31	4	20	20
Novembre	30	4	20	20
Décembre	31	4	20	20
TOTAL	366	48	240	240

Contrôle de l'EFFLUENT (nombre d'analyses selon le programme de suivi)

	DCO	DBO₅C	MES	Ptot	CaCO₃	NH₄[*]	Col. féc.
Janvier	31	4	20	20	31	4	20
Février	29	4	20	20	29	4	20
Mars	31	4	20	20	31	4	20
Avril	30	4	20	20	30	4	20
Mai	31	4	20	20	31	4	20
Juin	30	4	20	20	30	4	20
Juillet	31	4	20	20	31	4	20
Août	31	4	20	20	31	4	20
Septembre	30	4	20	20	30	4	20
Octobre	31	4	20	20	31	4	20
Novembre	30	4	20	20	30	4	20
Décembre	31	4	20	20	31	4	20
TOTAL	366	48	240	240	366	48	240

* La mesure du pH doit être faite à chaque mesure du NH₄.



VALLÉE DU RICHELIEU (BELOEIL) (57040-1)
Ouvrages de surverse

RAPPORT annuel de PERFORMANCE

DATES: 2014-01 au 2014-12

Municipalité ou secteur: Beloeil

Identification (Type et Nom)	%Qtot	Type de débordement						Limite	Respect	valides
	EXIG.	Unités	P	F	U	AUT	TS	X	EXIG.	c. suivi
Dév. BRUNELLE - RICHELIEU	0,1	Déb.	0	1	0	0	0	0	OUI	51
	UPFB7	Heures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		48
Dév. CHAMPAGNE - RICHELIEU	0,409	Déb.	1	2	0	0	0	0	OUI	51
	UPFB7	Heures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		48
Dév. DUPRÉ - PIGEON	0,68	Déb.	17	11	0	0	0		OUI	49
	UPF	Heures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			48
Dév. HUBERT - RICHELIEU	1,049	Déb.	0	0	0	0	0	0	OUI	51
	UPFB7	Heures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		48
Dév. LAROSE - DES BRISES	0,359	Déb.	9	1	0	0	0		OUI	51
	UPF	Heures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			48
Dév. LAURIER - JEANNOTTE	0,1	Déb.	2	4	0	0	0		OUI	52
	UPF	Heures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			48
Dév. MONTÉE PRÉ-VERT - RICHELIEU	0,59	Déb.	0	0	0	0	0	0	OUI	52
	UPFB7	Heures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		48
Dév. RICHELIEU	0,039	Déb.	3	3	0	0	0	3	OUI	51
	UPFB7	Heures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		48
Dév. VERCHÈRES	0,2	Déb.	1	1	0	0	0		OUI	51
	UPF	Heures								48
P.P. BERNARD PILON (pompe)	14,9	Déb.	26	13	0	0	0		OUI	50
	UPF	Heures	161,29	153,05	0,00	0,00	0,00			48
P.P. CENTRE CULTUREL	0,04	Déb.	0	0	0	0	0		OUI	51
	U	Heures								48
P.P. MARCOTTE	2,679	Déb.	0	0	0	0	0		OUI	51
	UPF	Heures								48
P.P. NOISEUX (gravitaire No 2)	41,1	Déb.	4	4	0	0	0	3	OUI	52
	UPFB7	Heures								48
P.P. NOISEUX (gravitaire)	42,599	Déb.	5	3	0	0	0	3	OUI	51
	UPFB7	Heures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		48
P.P. NOISEUX (pompe)	42,6	Déb.	23	6	0	0	0		OUI	46
	UPF	Heures	170,06	40,42	0,00	0,00	0,00			48

EXIG. = EXIGENCES:	P = Pluie	F = Fonte	U = Urgence	AUT = Autre	TS = Temps sec
	X = Nombre de débordements à l'intérieur d'une période déterminée				
Déb. = nombre de débordements		Heures = durée des débordements en heure, lorsque disponible			
Un "OUI" inscrit entre parenthèses dans la colonne "Respect EXIG." signifie que l'information ne couvre pas toute la période visée.					



VALLÉE DU RICHELIEU (BELOEIL) (57040-1)
Ouvrages de surverse

RAPPORT annuel de PERFORMANCE

DATES: 2014-01 au 2014-12

Municipalité ou secteur: McMasterville

Identification (Type et Nom)	%Qtot	Type de débordement						Limite	Respect	valides
	EXIG.	Unités	P	F	U	AUT	TS	X	EXIG.	c. suivi
P.P. JOFFRE	0,46	Déb.	0	1	0	0	0	0	OUI	50
	UPFB4	Heures	0,00	0,26	0,00	0,00	0,00	0,00		47
P.P. Mon loisir	2,1	Déb.	0	0	1	0	0		OUI	364
	U	Heures	0,00	0,00	2,80	0,00	0,00			48
P.P. ROGER LEVASSEUR	0,4	Déb.	0	0	2	0	0		OUI	51
	U	Heures								47
P.P. ST-FRANÇOIS	1,1	Déb.	0	1	0	0	0		OUI	51
	UPF	Heures								47
Rég. NADEAU - RICHELIEU	0,219	Déb.	5	4	0	0	0		OUI	52
	UPF	Heures								47
T.P. DE L'ÉGLISE - RICHELIEU	0,15	Déb.	3	3	0	0	0	2	OUI	51
	UPFB7	Heures								47
		Déb.								
		Heures								
		Déb.								
		Heures								
		Déb.								
		Heures								
		Déb.								
		Heures								
		Déb.								
		Heures								
		Déb.								
		Heures								
		Déb.								
		Heures								
		Déb.								
		Heures								

EXIG. = EXIGENCES:	P = Pluie	F = Fonte	U = Urgence	AUT = Autre	TS = Temps sec
	X = Nombre de débordements à l'intérieur d'une période déterminée				
Déb. = nombre de débordements		Heures = durée des débordements en heure, lorsque disponible			
Un "OUI" inscrit entre parenthèses dans la colonne "Respect EXIG." signifie que l'information ne couvre pas toute la période visée.					



VALLÉE DU RICHELIEU (BELOEIL) (57040-1)
Ouvrages de surverse

RAPPORT annuel de PERFORMANCE

DATES: 2014-01 au 2014-12

Municipalité ou secteur: Otterburn Park

Identification (Type et Nom)	%Qtot	Type de débordement						Limite X	Respect EXIG.	valides c. suivi
	EXIG.	Unités	P	F	U	AUT	TS			
P.P. CONNAUGHT	0,12	Déb.	1	0	0	0	0		OUI	50
	UPF	Heures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			48
P.P. RÉSERVOIR DE RÉGULATION	6,539	Déb.	0	0	0	50	0		OUI	50
	SPECIAL	Heures								48
Rég. HELEN	4,08	Déb.	17	5	0	0	0		OUI	51
	UPF	Heures								48
Rég. PRINCE-ALBERT	15,579	Déb.	23	7	1	0	0		OUI	51
	UPF	Heures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			48
		Déb.								
		Heures								
		Déb.								
		Heures								
		Déb.								
		Heures								
		Déb.								
		Heures								
		Déb.								
		Heures								
		Déb.								
		Heures								
		Déb.								
		Heures								

EXIG. = EXIGENCES:	P = Pluie	F = Fonte	U = Urgence	AUT = Autre	TS = Temps sec
	X = Nombre de débordements à l'intérieur d'une période déterminée				
Déb. = nombre de débordements		Heures = durée des débordements en heure, lorsque disponible			
Un "OUI" inscrit entre parenthèses dans la colonne "Respect EXIG." signifie que l'information ne couvre pas toute la période visée.					



VALLÉE DU RICHELIEU (BELOEIL) (57040-1)
Ouvrages de surverse

RAPPORT annuel de PERFORMANCE

DATES: 2014-01 au 2014-12

Municipalité ou secteur: Mont-Saint-Hilaire

Identification (Type et Nom)	%Qtot	Type de débordement						Limite	Respect	valides
	EXIG.	Unités	P	F	U	AUT	TS	X	EXIG.	c. suivi
P.P. AUCLAIR	27,03	Déb.	2	0	0	0	0	1	OUI	50
	UPFB7	Heures								48
P.P. DESAUTELS (gravitaire)	48,659	Déb.	1	2	0	0	0	0	OUI	50
	UPFB7	Heures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		48
P.P. DESAUTELS (pompe)	48,659	Déb.	22	6	0	0	0		OUI	49
	UPF	Heures	113,09	43,66	0,00	0,00	0,00			48
P.P. ÉGOUT LOCAL	1,8	Déb.	0	0	1	0	0		OUI	50
	U	Heures								48
P.P. MARSEILLE - CALAIS	1,86	Déb.	0	0	0	0	0		OUI	50
	UPF	Heures								48
P.P. RÉGIONAL RIVE EST	52,95	Déb.	0	8	16	0	0	0	OUI	364
	UPFB4	Heures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		48
Rég. BASSIN 13	6,82	Déb.	9	4	0	0	0		OUI	50
	UPF	Heures								48
Rég. DE LA ROCQUE	3,779	Déb.	12	6	0	0	0		OUI	49
	UPF	Heures								48
Rég. DESAUTELS	14,48	Déb.	10	4	1	0	0		OUI	51
	UPF	Heures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			48
Rég. PLANTE (déversoir d'orage)	0,519	Déb.	4	0	0	0	0		OUI	50
	UPF	Heures								48
T.P. BOUCHER	33,939	Déb.	2	3	0	0	0	1	OUI	51
	UPFB7	Heures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		48
T.P. DESAUTELS	6,25	Déb.	4	3	0	0	0	3	OUI	51
	UPFB7	Heures								48
T.P. DESROCHERS	1,029	Déb.	3	1	0	0	0	2	OUI	50
	UPFB7	Heures								48
T.P. GABOURY	6,82	Déb.	4	0	0	0	0	3	OUI	50
	UPFB7	Heures								48
T.P. GRENIER	33,909	Déb.	2	3	0	0	0	1	OUI	51
	UPFB7	Heures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		48

EXIG. = EXIGENCES:	P = Pluie	F = Fonte	U = Urgence	AUT = Autre	TS = Temps sec
	X = Nombre de débordements à l'intérieur d'une période déterminée				
Déb. = nombre de débordements		Heures = durée des débordements en heure, lorsque disponible			
Un "OUI" inscrit entre parenthèses dans la colonne "Respect EXIG." signifie que l'information ne couvre pas toute la période visée.					

SOMMAIRE DES OUVRAGES DE SURVERSE

Secteur: Beloeil

Exploitant: AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.

Ouvrage de surverse	No	% Qtot	% réseau			Objectif	Date début	Exigence	Remarque
			D	PD	U				
Dév. BRUNELLE - RICHELIEU	43	0,1	0	0	100	UPFB7		UPFB7	
Dév. CHAMPAGNE - RICHELIEU	47	0,409	100	0	0	UPFB7		UPFB7	
Dév. DUPRÉ - PIGEON	44	0,68	0	0	0	UPFB7		UPF	
Dév. HUBERT - RICHELIEU	45	1,049	0	0	100	UPFB7		UPFB7	
Dév. LAROSE - DES BRISES	49	0,359	0	0	100	UPFB7		UPF	
Dév. LAURIER - JEANNOTTE	50	0,1	0	0	100	UPFB7		UPF	
Dév. MONTÉE PRÉ-VERT - RICHELIEU	48	0,59	100	0	0	UPFB7		UPFB7	
Dév. RICHELIEU	46	0,039	0	0	100	UPFB7		UPFB7	
Dév. VERCHÈRES	42	0,2	0	0	100	UPFC6		UPF	
P.P. BERNARD PILON (pompe)	26	14,9	0	0	0	UPFB7		UPF	
P.P. CENTRE CULTUREL	56	0,04	100	0	0	U		U	
P.P. MARCOTTE	31	2,679	100	0	0	UPFB7		UPF	
P.P. NOISEUX (gravitaire No 2)	57	41,1	0	0	0	UPFB7		UPFB7	
P.P. NOISEUX (gravitaire)	30	42,599	0	0	0	UPFB7		UPFB7	
P.P. NOISEUX (pompe)	29	42,6	0	0	0	UPFB7		UPF	
P.P. RÉGIONAL RIVE OUEST	1	47,049	0	0	0	UPFB4		UPFB4	
P.P. VERCHÈRES (gravitaire)	28	19,45	0	0	0	UPFC6		UPF	
P.P. VERCHÈRES (pompe)	27	19,45	0	0	0	UPFC6		UPF	
Rég. BERNARD PILON - RICHELIEU	32	12,97	0	0	0	UPFB7		UPF	
Rég. BIRON - RICHELIEU	35	2,61	0	0	100	UPFC6		UPF	
Rég. CHOQUETTE - RICHELIEU	33	0,939	0	0	100	UPFC6		UPF	
Rég. DUPRÉ - PÉPIN	39	0,86	0	0	100	UPFB7		UPF	
Rég. DUPRÉ - PIGEON	36	2,74	0	0	0	UPFB7		UPF	
Rég. GAGNON - RICHELIEU	40	0,85	0	0	0	UPFB7		UPF	
Rég. LAURIER - PIGEON	37	2,889	0	0	0	UPFB7		UPF	

Produit le 13/06/2016 15:09



Page 1 de 2



SOS (2003-05)

SOMMAIRE DES OUVRAGES DE SURVERSE

Secteur: Mont-Saint-Hilaire

Exploitant: AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.

Ouvrage de surverse	No	% Qtot	% réseau			Objectif	Date début	Exigence	Remarque
			D	PD	U				
P.P. AUCLAIR	5	27,03	0	0	0	U		UPFB7	
P.P. DESAUTELS (gravitaire)	4	48,659	0	0	0	U		UPFB7	
P.P. DESAUTELS (pompé)	3	48,659	0	0	0	UPFB7		UPF	
P.P. ÉGOUT LOCAL	6	1,8	100	0	0	U		U	
P.P. MARSEILLE - CALAIS	7	1,86	0	100	0	UPFB7		UPF	
P.P. RÉGIONAL RIVE EST	2	52,95	0	0	0	UPFB4		UPFB4	
Rég. BASSIN 13	10	6,82	0	100	0	UPFB7		UPF	
Rég. DE LA ROCQUE	8	3,779	0	100	0	UPFB7		UPF	
Rég. DESAUTELS	9	14,48	0	0	0	UPFB7		UPF	
Rég. PLANTE (déversoir d'orage)	11	0,519	0	100	0	UPFB7		UPF	
T.P. BOUCHER	19	33,939	0	0	0	UPFB7		UPFB7	
T.P. DESAUTELS	13	6,25	0	0	0	UPFB7		UPFB7	
T.P. DESROCHERS	12	1,029	0	0	0	UPFB7		UPFB7	
T.P. GABOURY	17	6,82	0	0	0	UPFB7		UPFB7	
T.P. GRENIER	20	33,909	0	0	0	UPFB7		UPFB7	
T.P. MESSIER	18	34,18	0	0	0	UPFB7		UPFB7	
T.P. ST-CHARLES	16	6,899	0	0	0	UPFB7		UPFB7	
T.P. ST-HENRI	14	8,229	0	0	0	UPFB7		UPFB7	
T.P. STE-ANNE	15	8,079	0	0	0	UPFB7		UPFB7	

Produit le 13/06/2016 15:10

SOS (2003-05)